



Résumé : *L'article dresse un état des lieux de la formation initiale des enseignants de français dans les universités roumaines. Sont présentés les acteurs institutionnels concernés par ce processus, les niveaux d'intervention, les objectifs et contenus des cours de didactique du FLE. La conclusion souligne la nécessité de continuer d'adapter notre philosophie d'enseignement et nos pratiques didactiques au nouveau contexte politique et éducatif, à la nouvelle culture éducative fondée sur le dialogue et le respect mutuel.*

Mots-clés : *didactique du FLE, formation initiale des formateurs*

Abstract : *This paper aims to draw up a summary of the initial training of teachers of French in the Romanian universities. I present the institutional actors involved in this process, the levels of intervention, the objectives and contents of the TFFL courses. I conclude that we have to continue to adapt our teaching philosophy and our methods to the new political and educational environment, to the new educational culture based on dialogue and mutual respect.*

Keywords : *teaching French as a foreign language, initial teacher training*

1. Introduction

Le nouveau projet de société formulé en Roumanie après 1990 exigeait une réforme profonde du système éducatif, l'enseignement des langues n'y faisant pas exception. Aussi plusieurs décisions majeures furent-elles prises en matière de politique linguistique : le retour à l'apprentissage précoce des langues dont on avait eu une brève expérience dans les années 1970, la mise en place de trois types de cursus - LV1 (à partir du primaire), LV2 (à partir du collège) et LV 3 (au lycée), et l'élaboration de « manuels alternatifs » afin d'offrir aux enseignants la possibilité de choisir l'outil qu'ils considéraient comme le plus approprié au niveau et aux besoins de leurs élèves.

La revalorisation de l'enseignement / apprentissage des langues vivantes fait de la formation initiale et continue des enseignants en langues une priorité

des universités, dans les conditions d'une ouverture grandissante au monde et notamment de l'intégration européenne. Dans ce qui suit, nous essaierons de dresser un état des lieux de la formation initiale des professeurs de français dans les universités roumaines, notamment du statut et du rôle disciplinaire de la didactique du FLE.

2. Le contexte institutionnel

À la différence de ce qui se passe dans le secondaire, l'autonomie universitaire instaurée après 1990 permet aux départements universitaires de décider des programmes des cours, et il revient aux enseignants concernés d'en proposer les contenus. Aussi une « diversité dans l'unité » se fait-elle remarquer, due autant aux spécificités des différents départements qu'à la formation et aux options des enseignants, dans un effort constant de répondre aux besoins du public, en formation initiale comme en formation continue.

2.1. Les « formateurs de formateurs »

Avant 1990, les enseignants en didactique du FLE étaient recrutés par les universités parmi les meilleurs professeurs du secondaire et bénéficiaient par conséquent des acquis de l'expérience. Il est vrai qu'à partir des années 1970 certains linguistes avaient commencé à s'intéresser à la didactique par le biais de la « linguistique appliquée à l'enseignement des langues », publiant des ouvrages de référence en la matière dans l'espace roumain, qui pouvaient servir de repères (Cristea, 1984). Les cours de « méthodologie » restaient cependant des cours magistraux de facture traditionnelle, à visée théorique dominante. Ces cours étaient accompagnés de stages pédagogiques dont la plage horaire était assez restreinte.

Après 1990, la professionnalisation des didacticiens universitaires devient un impératif ; elle se réalise soit par la formation continue des enseignants déjà en place, processus où des organismes tels l'AUFELF et ensuite l'AUF jouent un rôle important, relayé au niveau européen par une politique active du Conseil de l'Europe - pour ne citer que les activités du CELV de Graz -, soit par le recrutement de jeunes enseignants ayant bénéficié de formations mastérisales ou doctorales en FLE, notamment dans les universités françaises.

D'autre part, les particularités de la réforme globale de l'éducation en Roumanie (une réforme d'ailleurs toujours en cours !) imposent des modifications quant aux niveaux d'intervention des didacticiens universitaires et aux types de cursus universitaires de FLE.

2.2. Les niveaux d'intervention en formation initiale

Après l'adoption en 2006 du programme Bologne, la didactique du FLE figure parmi les disciplines incluses dans un « module psychopédagogique » à deux niveaux - licence et master, dont le parcours est obligatoire pour l'obtention d'un certificat de compétences pédagogiques donnant accès à l'enseignement nommé « préuniversitaire ».

Au niveau licence, les étudiants disposent d'environ 60 heures de formation - cours magistral et travaux dirigés -, et de tout autant d'heures de « stage pédagogique » d'observation et d'enseignement dans les écoles, sous la direction de tuteurs (« mentors ») spécialisés. Lors du stage, étudiants, tuteurs et didacticiens universitaires sont supposés débattre entre eux des aspects fondamentaux de la formation initiale, destinés à contribuer au développement d'une culture et d'une conscience professionnelles. Malheureusement, le temps manque le plus souvent pour tirer de ces débats le maximum de profit.

Dans bien des cas, les didacticiens du FLE bénéficient de l'étroite collaboration des lecteurs français et belges dont beaucoup sont spécialisés en didactique. À ceci s'ajoutent des compléments de formation offerts par les universités grâce à des accords bilatéraux passés avec l'appui du Service culturel de l'Ambassade de France et qui prennent par exemple la forme de stages intensifs de 50 - 60 heures ciblés sur des sujets à la demande des étudiants (exploitation du document authentique, utilisation des TICE, etc.) et animés par des intervenants français. Ces stages jouissent de la meilleure appréciation des étudiants roumains, dont beaucoup avouent qu'ils leur ont « ouvert le goût » pour l'enseignement du FLE. Nombre d'étudiants choisissent pour leurs mémoires de licence des sujets de didactique, même si tous ne se destinent pas à l'enseignement. Ceux qui le font cependant doivent passer après la licence un concours de « titularisation » constitué d'une épreuve écrite où la didactique compte pour la moitié de la note finale. Une fois admis à ce concours, les jeunes professeurs ont le droit d'enseigner dans le primaire et le secondaire inférieur.

Au niveau master, les étudiants peuvent opter pour un master FLE professionnel qui inclut « le module psychopédagogique II » à côté d'autres cours du domaine disciplinaire de la didactique (le stage pédagogique y bénéficie d'une plage horaire plus importante), ou pour un autre type de master, mais avec l'obligation, s'ils veulent entrer dans l'enseignement, de suivre aussi le module psychopédagogique II. L'évaluation finale des modules psychopédagogiques aux deux niveaux - licence et master - comprend entre autres la présentation d'un portfolio contenant des fiches d'observation de classes, des plans de séance/séquence proposés par les étudiants, des fiches d'autoévaluation. Une fois la dissertation soutenue et la « titularisation » passée, les mastérés ont le droit d'enseigner dans le secondaire supérieur.

Les universités roumaines offrent des programmes de master FLE divers, centrés sur quelques grands axes : linguistique appliquée à l'enseignement/apprentissage des langues, littérature et approches interculturelles, nouveaux concepts et méthodes en didactique, francophonie linguistique et institutionnelle, analyse du discours et didactique des langues, TICE, FOS, grammaires contrastives et didactique des langues, avec des variations et spécificités d'une université à l'autre. Certains de ces masters ont été réalisés en coopération interuniversitaire nationale ou internationale, la plupart avec le support de l'AUF.

Lors des réunions périodiques des départements de français regroupés dans une association professionnelle (l'Association roumaine des Départements universitaires d'Études françaises, ARDUF) le problème s'est posé d'une

spécialisation plus accentuée des masters FLE, afin d'offrir aux étudiants la possibilité de choisir les parcours les mieux adaptés à leurs besoins ou préférences ; cependant, vu les conditions économiques actuelles en Roumanie et certains stéréotypes persistant dans les mentalités, la migration des étudiants d'une université roumaine à l'autre de la licence au master reste un phénomène marginal. Les mobilités Erasmus sont une autre excellente opportunité pour les étudiants désireux de parfaire leur formation en didactique du FLE aux deux niveaux - licence et master.

Les cours dispensés dans les écoles doctorales roumaines incluent des sujets de didactique ; plusieurs thèses en didactique du FLE ont déjà été soutenues, dont certaines en cotutelle, d'autres sont en cours d'élaboration. Il faut cependant reconnaître qu'on pourrait envisager de façon plus systématique la formation des futurs enseignants-chercheurs à la didactique de leur discipline, qu'il s'agisse des sciences du langage, de la littérature, etc., et ceci malgré les efforts de certaines universités, comme celle de Constanta où siège l'Association des Chercheurs en Linguistique française ACLIF et qui organise chaque année des séminaires de didactique universitaire, avec pour intervenants des grands noms de la linguistique française théorique et appliquée, au bénéfice des jeunes (et moins jeunes) universitaires roumains.

3. Objectifs et contenus des cours

Les objectifs des cours de didactique du FLE en formation initiale sont fixés en fonction des besoins et du profil de compétences des futurs enseignants en langues (tels par exemple ceux recensés par Newby et al., 2007) ainsi que des exigences des instructions officielles (Curricula nationaux de français, guides méthodologiques). Aussi concernent-ils :

- Le développement des compétences langagières (linguistiques, sociolinguistiques, pragmatiques) et pédagogiques générales: maîtriser la langue française non seulement pour communiquer, mais aussi pour enseigner ; savoir s'auto-évaluer, pouvoir assurer son propre perfectionnement professionnel.
- Le développement des connaissances et compétences relatives aux domaines dans lesquels les futurs professeurs de FLE devront exercer leur métier : connaissance du contexte sociolinguistique et éducatif européen et roumain actuel, des politiques linguistiques, des ressources et contraintes institutionnelles ; connaissance des documents de référence tels le CECR, les référentiels FLE, le Portfolio européen des langues, etc., des curricula nationaux de FLE, des besoins des élèves, du rôle de l'enseignant de langue.
- Le développement des compétences théoriques et méthodologiques permettant d'atteindre l'objectif global formulé par les instructions officielles: le développement des compétences à communiquer en français des élèves (compréhension, production et interaction écrites et orales, compétences linguistiques - grammaticale, lexicale, sémantique, etc. - compétence culturelle et interculturelle).
- Le développement des compétences pédagogiques spécifiques : savoir préparer un cours de FLE, formuler les objectifs d'apprentissage, planifier et organiser la leçon ; savoir faire la classe (élaborer et utiliser un plan de séance / de séquence, présenter les contenus, gérer les apprentissages, interagir avec les élèves) ; savoir utiliser les TICE ;

savoir encourager l'apprentissage autonome (portfolio, projets, activités périscolaires, etc.) ; savoir construire des outils d'évaluation, savoir évaluer la performance langagière des élèves, encourager l'autoévaluation et l'évaluation paritaire.

Ces grands objectifs sont déclinés en objectifs spécifiques, traduits en contenus d'apprentissage et mis en pratique selon les options stratégiques des différents départements et les options personnelles des didacticiens universitaires.

4. Conclusion

La formation des formateurs en FLE - notamment le cursus de didactique dont nous nous occupons ici - a aujourd'hui, à notre avis, deux grands défis à relever. D'une part, la didactique des langues s'insère dans une constellation disciplinaire complexe, dominée par les acquis récents dans des domaines tels les sciences de l'éducation, les théories d'acquisition, les sciences du langage (pragmatique, analyse du discours, sociolinguistique, etc.). Ceci a imposé la rénovation des cursus universitaires sous tous leurs aspects - objectifs, contenus, stratégies et pratiques d'enseignement : interactivité, centration sur l'étudiant, TICE, créativité, rénovation des instruments d'évaluation en sont les nouveaux mots-clés. Mais peu des étudiants ainsi formés au niveau licence finissent par choisir une carrière didactique. Aussi faut-il développer les masters professionnels et surtout, se servir au mieux des liens institutionnels existants entre enseignement supérieur et enseignement secondaire afin de faire de la formation continue le lieu privilégié d'une mise à niveau théorique et méthodologique des enseignants en place.

D'autre part, la mission des universités roumaines quant à la formation des enseignants en langues est à redéfinir dans le contexte politique et éducatif européen actuel (voir à ce sujet Cuniță, 2009). Il nous faut former des formateurs - acteurs sociaux, capables de promouvoir les valeurs du plurilinguisme et du pluriculturalisme auprès des élèves, des parents d'élèves, du groupe social et des autorités décisionnelles. Il nous faut surtout veiller à ce que les réformes adoptées dans l'enthousiasme des années 1990 ne se vident peu à peu de sens, à ce qu'elles continuent de produire des effets quant à la revalorisation de l'enseignement des langues et à l'adoption des principes d'une nouvelle culture éducative, fondée sur le dialogue et le respect mutuel.

Bibliographie

A. Cuniță, « La formation en langues étrangères dans les universités » A., La formation en langues étrangères dans les universités, in *Politiques linguistiques, apprentissage des langues et francophonie en Europe Centrale et Orientale. Les défis de la diversité*, sous la direction de Thomas Szende, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2009, p. 7-16.

A. Cuniță, J. Drăghicescu, D. Dorobăț, E. Popa, *Predarea și învățarea limbilor străine în România în perspectivă europeană*, Bucarest, Alternative, 1997.

Conseil de l'Europe, *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Didier, 2000.

D. Newby, R. Allan, A.-B. Fenner, B. Jones, H. Komorowska, K. Soghikyan, *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale*, Graz, CELV, 2007.

J.-Cl. Béacco, S. Bouquet, R. Pourquoi, *Niveau B2 pour le français. Textes et références*, Paris, Didier, 2004.

T. Cristea, *Linguistique et techniques d'enseignement*, Bucarest, TUB, 1984.